

Policy Brief

Généralisation des allocations familiales et impact sur la pauvreté et la vulnérabilité monétaires des enfants en période Post-Covid au Maroc¹

Par Touhami Abdelkhalek² et Dorothee Boccanfuso³

PB -55/22

Dans ce Papier, nous évaluons, d'une part, l'impact de la pandémie et des mesures compensatoires prises par le gouvernement pour atténuer l'incidence de la crise sanitaire et, d'autre part, de la généralisation des allocations familiales sur la pauvreté monétaire et la vulnérabilité de la population marocaine, notamment des enfants. Ceci s'inscrit dans le cadre de la refonte du système de protection sociale devenue une priorité nationale. Nous utilisons un modèle microsimulé appliqué sur les données de la vague 2019 de l'Enquête Panel de ménages (EPM) de l'observatoire national du développement humain (ONDH). Nos résultats montrent que les mesures mises en place par le gouvernement, en plus d'avoir compensé l'effet de la pandémie sur la pauvreté et la vulnérabilité, se révèlent aussi avoir été pro-pauvres. Cet effet se renforce nettement avec la généralisation des allocations familiales, particulièrement en milieu urbain. Cette dernière apparaît, de plus, être une mesure relativement peu coûteuse pour le Maroc avec un ciblage assez simple et des effets favorables sur la pauvreté et la vulnérabilité.

Introduction

La pandémie de la Covid-19 a eu et a toujours des impacts économiques et sociaux importants partout dans le monde. Le Maroc n’y échappe pas. Il est dès lors légitime de penser que les ménages les plus pauvres et vulnérables sont ceux supportant le fardeau le plus lourd de cette crise. (Abdelkhalek, Boccanfuso, & Savard, 2020) ont montré que la crise a induit une augmentation importante de la pauvreté avec des effets plus marqués en milieu urbain. Les enfants de moins de 5 ans et les adultes (plus de 18 ans) se sont révélés en être les plus touchés. Les auteurs concluent également que les mesures d’atténuation, rapidement mises en place par le gouvernement, sont apparues efficaces dans la mesure où elles ont permis à court terme de réduire de moitié l’impact négatif sur la pauvreté au niveau national et en milieu urbain et un peu moins de la moitié, en milieu rural. Dans ce contexte, même si ces mesures ont permis d’amortir ce choc négatif, l’urgence d’accélérer la refonte du système de protection sociale est devenue une priorité nationale. Ceci a d’ailleurs été reconnu au plus haut niveau de l’État au Maroc, considérant que le système de protection sociale permet de lutter efficacement à long terme contre la pauvreté et d’améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. Dans le Nouveau modèle de développement, présenté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 25 mai 2021, la Commission spéciale sur le modèle de développement recommande « d’assurer un socle de protection sociale qui renforce la résilience et l’inclusion et matérialise la solidarité entre citoyens ». Par ailleurs, le gouvernement mis en place en septembre 2021 a, à cet effet, annoncé dans son programme plusieurs engagements dans ce sens dont celui de mettre en œuvre une protection sociale universelle au cours de son mandat. Dans Abdelkhalek & Boccanfuso (2022), nous construisons un modèle en micro-simulation et en utilisant les données de l’Enquête de panel des ménages (EPM) 2019 de l’ONDH. Grâce à une analyse distributionnelle détaillée, nous évaluons l’impact de la mise en place d’une composante de la réforme du système de la protection sociale au Maroc, à savoir la généralisation des allocations familiales, sur la pauvreté monétaire et la vulnérabilité des enfants au Maroc. Nous évaluons aussi le coût que représenterait cette mesure pour les pouvoirs publics au Maroc. Ce Policy Brief reprend les principales conclusions de notre étude.

L’impact de la crise sanitaire

L’estimation de l’impact direct de la crise sur le bien-être des ménages s’est faite à travers des micro-simulations d’équilibre partiel qui captent les effets, directs et indirects, de la pandémie, à travers principalement la baisse des revenus subie par les ménages et une partie des effets prix.⁴

La modélisation retenue a été faite en trois étapes interreliées :

- la première étape consiste à considérer tous les individus adultes du ménage selon leur statut sur le marché du travail et selon les secteurs d’activité des actifs occupés. Ceci permet de moduler le choc subi en fonction des informations sur les branches

1. Ce Policy Brief est tiré de l’article de Abdelkhalek & Boccanfuso (2022) élaboré dans le cadre d’une convention liant la FGSES, l’Observatoire national du développement humain (ONDH) et l’UNICEF-Maroc. Les auteurs remercient tous ces partenaires.

2. Université Mohammed VI Polytechnique - AIRESS - FGSES - Morocco - abdelkhalek.TOUHAMI@um6p.ma.

3. Université Mohammed VI Polytechnique - AIRESS - FGSES - Morocco - dorothée.BOCCANFUSO@um6p.ma.

4. Il convient de noter que la méthodologie ne permet pas d’estimer les effets d’équilibre général à moyen et long termes sur les secteurs économiques générés par l’arrêt ou la baisse du rythme de fonctionnement du travail. Les estimations produites par ce modèle peuvent donc différer de celles obtenues par d’autres organisations et institutions internationales qui auraient utilisé d’autres approches.

disponibles au niveau national. Les fonctionnaires salariés des administrations publiques et ceux des collectivités locales sont presque les seuls à ne pas avoir été impactés par la crise ;

- la deuxième étape consiste à modéliser l'impact du confinement sur le revenu des membres des ménages, quel que soit leur statut sur le marché du travail. Dans ce bloc, nous traitons les sources de revenus des individus et déduisons les revenus au niveau des individus, puis des ménages. Un des volets de l'enquête exploitée distingue en effet 24 sources de revenus dont les salaires, les revenus d'exploitations et les transferts de différentes sources dont ceux des Marocains résidant à l'étranger. Des procédures adéquates ont été conçues pour déduire les revenus de chaque membre du ménage (par source) puis leur somme. Nous avons ainsi introduit les chocs négatifs sur les revenus résultant de la pandémie, les variations des transferts reçus de l'étranger ainsi que ceux octroyés par le gouvernement en réponse à la pandémie et, enfin, pris en considération la généralisation des allocations familiales et la suppression du programme Tayssir⁵ ;
- la troisième étape consiste à approcher l'impact des variations des prix sur la consommation. Les variations des prix ont été estimées à l'aide d'un modèle Input-Output prix de type Leontief. Le modèle construit retient comme variables endogènes les prix à la production (PP) et les prix à la consommation (PC) de tous les biens considérés (39 produits, soit donc 78 variables endogènes) relatifs aux 39 branches considérées dans le Tableau des ressources et des emplois (TRE) construit par la Direction de la Comptabilité Nationale (DCN) du Haut-Commissariat au Plan (HCP). Un indice des prix spécifique à chaque ménage a été donc calculé en fonction des paniers de consommation de chaque ménage. La consommation nominale du ménage est alors déflatée par l'indice des prix du ménage en question pour obtenir la valeur réelle de la consommation.

La contribution méthodologique de Abdelkhalek et Boccanfuso (2022) est de modéliser le choc Covid et la réponse du gouvernement comme choc sur le revenu total et de le traduire en un choc sur les dépenses, qui est la variable à partir de laquelle nous réalisons l'analyse distributive après les simulations. Dans Abdelkhalek et al. (2020), les auteurs avaient utilisé une approche ad hoc, consistant à appliquer directement des taux de variation différents dans le passage des revenus aux dépenses en fonction de la classe sociale à laquelle les individus appartenaient avant la pandémie (2019). Dans ce travail, nous estimons les 10 élasticités-revenu des dépenses différenciées par zone de résidence et quintiles considérés. Ce raffinement méthodologique permet d'améliorer l'évaluation de la transmission des chocs et des mesures simulées.

Dans cette étude, pour la partie relative au modèle micro-simulé, nous utilisons les données de la vague 2019 de l'Enquête Panel de ménages de l'ONDH. Puisque les données sont récentes, aucune mise à jour particulière n'était nécessaire.

Scénarios

Trois scénarios sont modélisés :

- situation ante-Covid décrivant la situation de référence telle que rapportée dans l'EPM 2019 (Base) ;

5. Afin de modéliser la généralisation des allocations familiales, telle que prévue dans le projet du gouvernement, nous avons validé auprès de l'UNICEF et de l'ONDH les conditions d'attribution et les montants versés.

- situation post-Covid avec mesures du gouvernement mises en place jusqu'à décembre 2020 (Scénario 1) ;
- scénario 1 avec introduction de la généralisation des allocations familiales et le retrait du programme Tayssir (Scénario 2).

Le Tableau 1 donne une vue d'ensemble des paramètres utilisés dans chaque scénario.

Tableau 1

Résumé des scénarios

Scénario	Description
Situation pré-Covid	EPM de l'ONDH, vague 2019
Choc Covid	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus : perte de revenus rapportée, entre autres, dans l'enquête de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) 2020, celles du HCP et de celle de la Direction du Trésor et des finances extérieures. Prise en compte des effets sectoriels observés jusqu'en décembre 2020. • Prix : projections du HCP appliquées à travers un modèle IO pour les prix pour estimer l'impact sur tous les prix (Mars à décembre 2020). • Envois de fonds : + 4,9% pour tous les ménages recevant des transferts avant la pandémie identifiés dans l'EPM.
Mesures du gouvernement^a	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert monétaire secteur informel^b : 4 000 MAD/ actif occupé impacté (pour 4 mois). • Secteur formel : allocations CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) pour tous les secteurs autres que le tourisme : 8 000 MAD/actif occupé impacté (pour 4 mois). • Secteur formel : Transfert monétaire CNSS, secteur du tourisme (10 mois) : 20 000 MAD/actif occupé impacté (pour 10 mois).
Généralisation des allocations familiales	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation des allocations familiales aux ménages dans lesquels ni le chef du ménage, ni l'épouse ou l'époux ne travaillent dans une administration publique ni dans le secteur privé formel. • Seulement pour les enfants de moins de 18 ans. • Pour chaque enfant admissible et pour six (6) enfants au maximum, une allocation familiale d'un montant de 300 MAD par mois est accordée au ménage pour les trois (3) premiers enfants et de 36 MAD par mois pour les trois (3) suivants. • Abolition des aides accordées aux ménages au titre du programme Tayssir.

Source : Auteurs.

Notes : ^a Les valeurs déclarées des interventions se réfèrent à la valeur globale du transfert reçu par les actifs occupés impactés ou par les ménages pour la durée globale du programme. ^b La simulation a appliqué la valeur moyenne de 1 000 MAD par ménage par mois pendant la durée de la prestation.

Résultats

Pandémie, mesures compensatoires et allocations familiales : impacts sur la pauvreté et les inégalités

Les simulations montrent que les mesures de compensation du gouvernement ont plus que compensé les effets négatifs de la pandémie sur le revenu des ménages (Tableau 2). En effet, la consommation moyenne par tête a augmenté de près de 4% en zones urbaines et de 1,5% en milieu rural. Ceci se traduit par une baisse de l'incidence de la pauvreté de 15,52% à l'échelle nationale et de la vulnérabilité (-17,57% pour le Maroc). La généralisation des allocations familiales dans ce contexte entraîne une baisse de la pauvreté de 18,10% et de 24,30% de la vulnérabilité au niveau national par rapport à la situation de 2019, malgré la pandémie. Il appert que ces baisses de pauvreté et de vulnérabilité attribuables au scénario 2, sont plus importantes pour les enfants de 5 à 17 ans en milieu urbain mais qu'en milieu rural ce sont les enfants de moins de 5 ans qui profitent le plus des allocations familiales.

Tableau 2

Incidence de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'inégalité sous scénarios (%) – Population, groupes d'âge (3 classes) et milieu

		Base - 2019			Scénario 1			Scénario 2		
		Gini	Pauvres	Vulnérables	Gini	Pauvres	Vulnérables	Gini	Pauvres	Vulnérables
Maroc	Population	0,363	1,16	7,4	0,348	0,98	6,1	0,345	0,95	5,6
	- de 5 ans		1,77	9,87		1,5	8,7		1,5	7,9
	De 5 ans à - 18 ans		1,73	10,62		1,5	9		1,5	8,3
	18 et +		0,9	5,98		0,7	4,8		0,7	4,4
Urbain	Population	0,35	0,22	2,8	0,341	0,19	2,3	0,338	0,19	2,2
	- de 5 ans		0,48	3,73		0,4	3,3		0,4	3,1
	De 5 ans à - 18 ans		0,29	4,34		0,2	3,6		0,2	3,4
	18 et +		0,18	2,29		0,1	1,8		0,1	1,7
Rural	Population	0,281	2,75	15,1	0,283	2,33	12,5	0,282	2,26	11,4
	- de 5 ans		3,51	18,15		3	16		2,9	14,3
	De 5 ans à - 18 ans		3,78	19,54		3,3	16,8		3,2	15,2
	18 et +		2,24	12,91		1,9	10,3		1,8	9,4

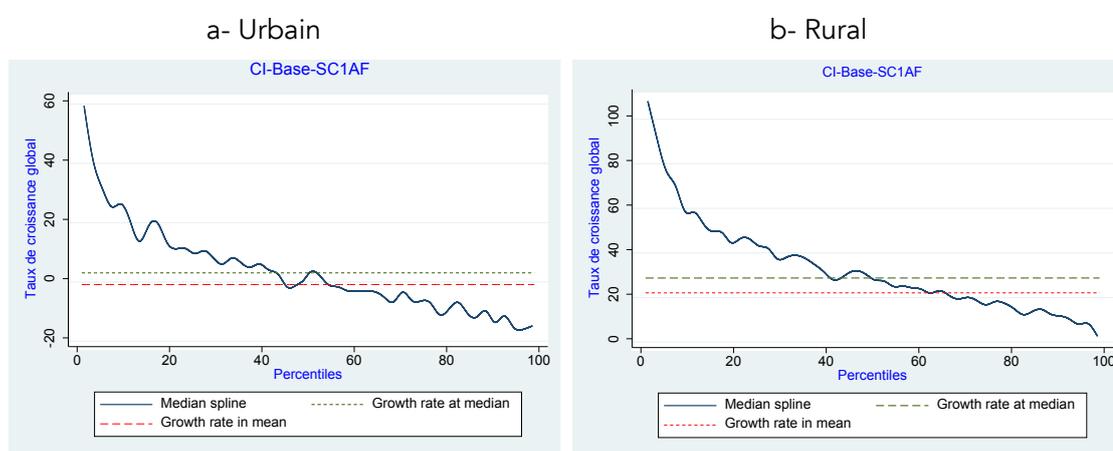
Source : Auteurs à partir de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH (vague de 2019)

Comme le montre la figure 1, les mesures compensatoires mises en place par le gouvernement, auxquelles sont ajoutées les allocations familiales, bénéficient à tous les Marocains. En milieu urbain, seuls les 40% les plus riches de la population ont un taux de croissance de leur revenu inférieur au taux de croissance de la moyenne. En toute

vraisemblance, une grande partie de cette population bénéficiait déjà des allocations familiales étant donné son occupation dans le secteur formel ou encore dans le secteur public. En milieu rural, nous faisons le même constat pour la classe aisée. Nous pouvons conclure que la généralisation des allocations familiales est une mesure clairement pro-pauvre au sens de (Ravallion et Chen 2003), puisque tout le monde gagne (taux de croissance tous positifs). Lorsque l'analyse est faite sur les revenus par tête⁶, cette mesure est également pro-pauvre en terme relatif au sens de (Kakwani et Pernia, 2000) puisque les courbes d'incidence sont clairement décroissantes. Ceci nous amène naturellement à constater une baisse générale des inégalités. Cette baisse est moins marquée en milieu rural étant donné qu'avant la mise en place de la généralisation des allocations familiales, peu de ménages bénéficiaient de cette mesure.

Figure 1

Courbe d'incidence sur le revenu par tête entre la situation de base et la situation sous covid 19 et mesures gouvernementales et allocations familiales



Source : Auteurs à partir de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH (vague de 2019)

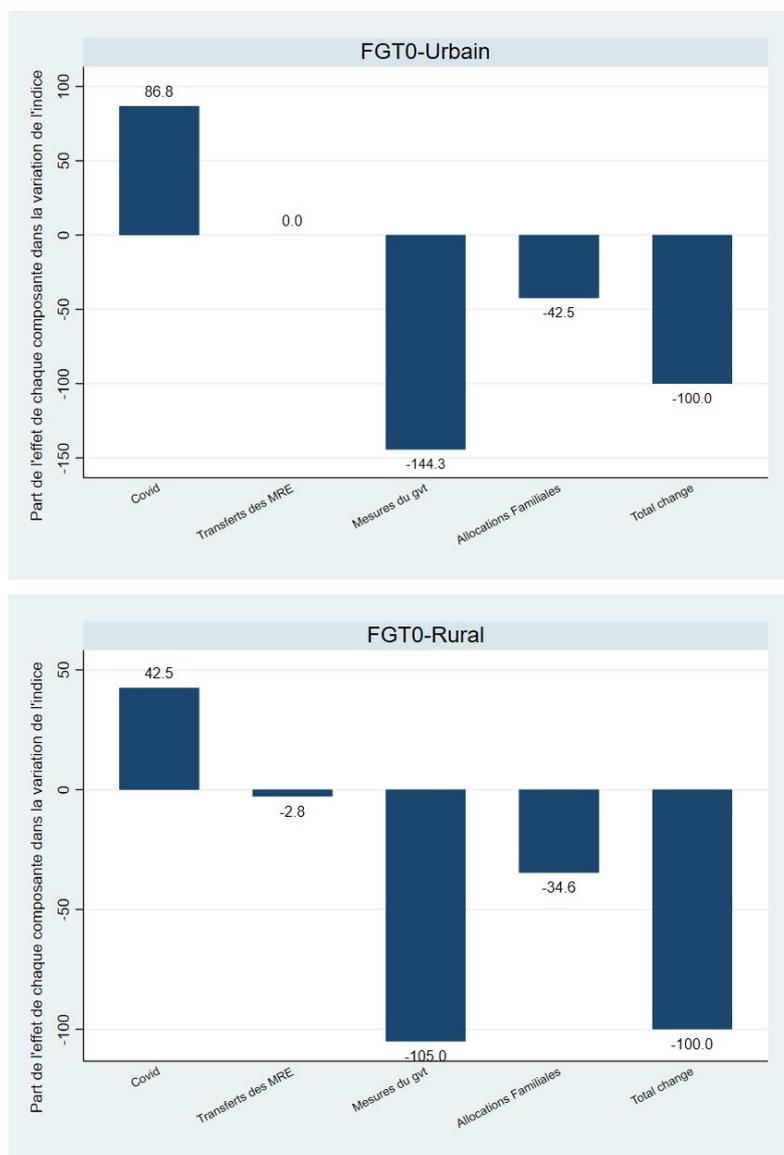
Décompositions en contributions des composantes

À partir de la méthode de décomposition à la Shapley sur les mesures de pauvreté et d'inégalité en utilisant les dépenses par tête, nous avons décomposé la variation de l'incidence de la pauvreté en quatre composantes : le choc négatif de la Covid-19, les transferts positifs des Marocains résidant à l'étranger, les mesures positives de la compensation du gouvernement et les allocations familiales (Figure 2).

6. Dans Abdelkhalek et Boccanfuso (2022), l'analyse a été faite sur les dépenses et sur les revenus. Dans ce Policy Brief, nous ne présentons que les résultats de l'analyse des courbes d'incidence en termes de revenu.

Figure 2

Contribution des composantes à la variation totale de l'incidence de la pauvreté (FGT0)



Source : Auteurs à partir de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH (vague de 2019)

Nous constatons sans surprise l'effet négatif de la Covid-19 avec un effet plus marqué en milieu urbain, ce qui s'explique par le fait que ce milieu a connu la plus forte baisse de l'activité économique durant la pandémie, en particulier avec le confinement.

La contribution des transferts des Marocains résidant à l'étranger, même si ceux-ci ont été plus importants qu'anticipés, n'a eu qu'un effet marginal sur la baisse de l'incidence en milieu rural. Par contre, les mesures de compensation mises en place par le gouvernement sont venues compenser au-delà de l'effet négatif de la Covid-19. Comme nous l'avions anticipé, de par leur nature ces mesures ont eu un effet positif plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Finalement, la contribution des allocations familiales est, tel qu'attendu, positive puisqu'elle contribue à expliquer la baisse de l'incidence de la pauvreté

à 42,5 % en milieu urbain et à 34,6 % en milieu rural. La même décomposition appliquée à la population des enfants de moins de 18 ans montre globalement les mêmes effets pour chacune des composantes légèrement inférieurs.

Coût-efficacité

Selon nos calculs, le coût des aides anti-Covid auraient coûté au gouvernement 11,24 milliards de MAD, majoritairement distribuées en milieu urbain (71,8%) (Tableau 3). De plus, ramenées par tête dans la population, les mesures anti-Covid s'élèvent à 316,33 MAD ou encore 376,75 MAD par bénéficiaire.⁷ Cette analyse fait également ressortir que le coût par tête est 50% plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci s'explique par le fait que comme cela a été souligné précédemment, la pandémie a affecté davantage les activités dans le milieu urbain avec ses deux dimensions, formelle et informelle.

Tableau 3

Coûts des mesures du gouvernement et des allocations familiales

		Coût du programme concerné - MAD		
		Coût total - MAD	par individu dans la population	par individu bénéficiaire du programme concerné
Aides anti-Covid	Maroc	11 244 292 286,00	316,33	376,75
	Urbain	8 084 213 918,00	361,64	454,46
	Rural	3 160 078 368,00	239,54	262,09
Allocations familiales	Maroc	6 710 724 115,00	188,79	264,96
	Urbain	4 166 210 123,00	186,37	281,57
	Rural	2 544 513 992,00	192,88	241,63

Source : Auteurs à partir de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH (vague de 2019)

Par ailleurs, la généralisation des allocations familiales, telle qu'annoncée et simulée, coûterait annuellement au gouvernement 6,71 milliards de MAD représentant 188,79 MAD par individu. Ce coût s'élèverait à 264,96 MAD par an et par bénéficiaire au sens de la définition retenue.

Il ressort également que quatre ruraux sur cinq vivent dans des ménages bénéficiant des allocations familiales, alors que seulement deux urbains sur trois seraient dans une situation semblable. Ceci s'explique notamment par le fait qu'une partie des ménages urbains bénéficiait à la base du système d'allocations familiales déjà en place⁸ et donc exclus de facto par la mise en place de la généralisation simulée. De plus, l'occurrence relative des ménages admissibles à recevoir des allocations familiales est plus grande en milieu rural

7. Un ménage est dit bénéficiaire lorsqu'au moins un de ses membres reçoit un transfert (aide anti-Covid ou allocation familiale). Les individus bénéficiaires sont tous ceux vivant dans un ménage bénéficiaire.

8. Rappelons que la généralisation des allocations familiales simulée exclut les ménages dont l'un des parents est actif occupé dans le secteur formel privé ou dans le secteur public.

par le fait qu'ils contiendraient des enfants de bas âge. Il ressort également que l'inégalité entre les deux milieux se réduit grâce à la généralisation des allocations familiales, ce qui est un argument supplémentaire en faveur de cette politique sociale.

Pour relativiser le coût de la généralisation des allocations familiales, nous constatons que sur la base de la valeur du PIB marocain de 2020, estimé à 1 081,63 milliards de MAD⁹, cette mesure ne représenterait que 0,62% du PIB. En comparaison, et pour la même année, le budget de la caisse de compensation qui est aussi une mesure de protection sociale, représente 1,25% du PIB.¹⁰

Conclusions et recommandations

Dans cette étude, il a été montré que les mesures mises en place par le gouvernement ont compensé le choc négatif de la pandémie et confirment l'effet clairement pro-pauvre de la généralisation des allocations familiales tant en milieu urbain que rural.

La généralisation des allocations familiales paraît être une mesure relativement peu coûteuse pour le Maroc, avec un ciblage simple et des effets favorables sur la pauvreté et la vulnérabilité. Ceci nous laisse penser qu'une mesure de cette nature pourrait être facilement considérée d'autant plus que nous pensons que celle-ci pourrait avoir des effets de long terme en incitant les ménages recevant cette allocation à garder leurs enfants à l'école et ainsi réduire l'abandon scolaire. D'autres programmes peuvent être aussi révisés, harmonisés et intégrés en conséquence (Tayssir, Daam, un million de cartables, etc.). De telles opérations permettraient de mieux cibler les populations qui méritent de bénéficier de ces mesures et d'augmenter l'efficacité du système de protection sociale.

Références

- Abdelkhalek, T., Boccanfuso, D., et Savard, L. (2020). Maroc : impact de la pandémie Covid-19 sur la pauvreté des enfants. UNICEF, Oxford Policy Management - PEP - UNICEF edition. <https://www.unicef.org/morocco/rapports/maroc-impact-de-la-pand%C3%A9mie-covid-19-sur-la-pauvret%C3%A9-des-enfants> .
- Abdelkhalek, T. et Boccanfuso, D. (2022), Impact of the generalization of family allowances on child poverty and vulnerability in post-Covid Morocco, Cahier de recherche de l'AIRESS 22-03. <https://airess.fgses-um6p.ma/photos/publication/12053e143d0b0f12442f896e10ab4ade.pdf>
- Commission Spéciale sur le Modèle de Développement. "Le Nouveau Modèle de Développement." 2021.
- Kakwani, N., et E. M. Pernia. "What is pro-poor growth?" Asian development review, 2000: 1-16.
- Ravallion, M, et S Chen. "Measuring pro-poor growth." Economics letters 78, no. 1 (2003): 93-99.

9. Voir <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=MA> qui donne une évaluation du PIB égale à 114,73 milliards de dollars US. Nous avons utilisé le taux de change officiel en date du 29 janvier 2022 à savoir 1 USD = 9,42911 MAD - <https://www.xe.com/>.

10. Voir la note de conjoncture de décembre 2020 publiée par la Direction des Etudes et des Prévisions financières.

À propos des auteurs

Touhami ABDELKHALEK

Touhami ABDELKHALEK is a full professor at the FGSES of UM6P since September 2021. He is also Director of the Master's program in Quantitative Economics and the Ph.D. program in Economics. He was a full professor at the National Institute of Statistics and Applied Economics (INSEA) for more than 30 years. He received his Ph.D. from the Department of Economics at the Université de Montréal in Canada. He has a double specialization in Development and Growth and in Econometrics. In addition to being a researcher affiliated with AIRESS, he is a research associate at several institutes and research centers around the world (ERF, FEMISE, CRDE, CIREQ, API-Kuwait, etc.). His research focuses on applied econometrics, modeling and impact analysis of economic policies and statistical analysis of poverty and inequality. In 2017, he was decorated on behalf of His Majesty King Mohamed VI with the Wissam Al Arch of the Order of Knight. Since December 2018, Prof. ABDELKHALEK has been an advisory member of the Competition Council of Morocco.

Dorothee BOCCANFUSO

Dorothee BOCCANFUSO is a full professor at the FGSES of UM6P since January 2020 and Vice-dean of the economics field. She is a graduated from Université Laval in Quebec (Ph.D in Economics). She was a professor at the University of Sherbrooke (Quebec) for more than 15 years, where she was involved in teaching, research and administrative management in the Business School. Professor BOCCANFUSO has worked as a development economist and head of research in many countries of the Francophonie, especially in Africa, for over 20 years. Her areas of specialization are welfare issues (poverty, inequality), impact evaluation of public policies. She is an affiliated researcher at AIRESS and a fellow at CIRANO (Canada). She chaired the expert committee on the guaranteed minimum income of the Government of Quebec in 2016-2018 (mandated by the Ministry of Economy and Finance of Quebec and the Ministry of Employment, Labour and Social Solidarity of Quebec) from which several recommendations have been implemented in Quebec.

À propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [Read more](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street Hay Riad 10100 - Rabat

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

